

PROTOCOLE DE SURVEILLANCE DU PROGRAMME THÉMATIQUE TFLET

Objectif général du programme thématique TFLET

L'objectif général du Programme thématique est d'améliorer l'application des lois forestières nationales et la gouvernance dans les pays tropicaux membres de l'OIBT en vue de

- Valoriser et diversifier le commerce international des bois tropicaux adossé à des forêts en gestion durable, et
- Aider à faire reculer la pauvreté dans ces pays.

Objectif spécifique	Produits	Indicateurs des produits	Valeur cible	Moyens de vérification
a) Renforcer l'application des lois forestières et la gouvernance par le biais de meilleurs cadres politiques et juridiques nationaux, un renforcement des fonctions de police et des institutions qui en ont la charge, des données et connaissances de meilleure qualité, un renforcement des partenariats et une coopération améliorée entre les organisations du secteur privé, de la société civile et d'autres acteurs	Meilleur accès aux ressources forestières des collectivités adossées aux forêts et des populations tributaires des forêts.	Législations et instruments juridiques sur le foncier et les droits d'usufruit créés, revus ou améliorés	5 pays	Lois et réglementations améliorées publiées dans le journal officiel de chaque pays (le cas échéant)
	Plateformes multi-acteurs pour un dialogue politique sur la gouvernance forestière.	Création et fonctionnement d'un mécanisme de consultation multi-acteurs		Éléments tangibles attestant la création de comités Rapports de comités multi-acteurs
	Plans d'action nationaux de renforcement de la gouvernance forestière et du respect des lois.	Plan national d'action formulé et en application		Attestation d'agrément des Plans d'action nationaux Rapports périodiques sur la réalisation des plans d'action nationaux
	Amélioration des données et connaissances des abattages clandestins et du trafic de bois.	Création et renforcement d'unités de répression des fraudes		Nombre de personnes formées à la répression des fraudes forestières Éléments tangibles attestant la création d'unités de répression des fraudes en activité
	Procédures de vérification et de contrôle du respect de la légalité améliorées	Études nationales effectuées sur les mouvements de bois		Rapports d'études ; Bases de données relatives aux interventions en matière de délits forestiers, d'exploitation forestière illégale et de trafic de bois
	Évaluation des technologies appropriées à la traçabilité des produits dans la filière	Mécanismes de recoupement des données visant les contradictions dans les mouvements de bois		Mécanismes de recoupement des données créés et rapports y afférents
	Systèmes économiques et sans documents papier de traçabilité du bois mis au point et appliqués	Rapports sur l'application des systèmes, certification de la vérification de légalité, certification de traçabilité.		
	Compendium de techniques de traçabilité et suivi	Compendium	Compendium des techniques de traçabilité et de suivi et preuve de sa diffusion.	

Objectif spécifique	Produits	Indicateurs des produits	Valeur cible	Moyens de vérification
<p>b) Augmenter la transparence et la gestion effective des filières de fournisseurs et susciter une intensification du commerce national et international du bois tropical de production légale</p>	<p>Accès aux marchés assuré pour les produits ligneux tropicaux concurrentiels de provenance légale et de sources pérennisées.</p> <p>Principes adéquats d'encadrement des marchés publics concernant le bois.</p> <p>Débouchés accrus dans les marchés publics pour les bois tropicaux et produits dérivés de production légale.</p> <p>Partenariats fonctionnels instaurés entre organisations de la société civile, le secteur privé et des organismes d'État dans la surveillance des mouvements de bois, le respect de la légalité et l'origine de l'offre des bois tropicaux.</p> <p>Activités de renforcement des capacités mises en oeuvre entre organismes de la société civile.</p> <p>Chartes professionnelles approuvées et engagements des organismes professionnels à les appliquer.</p>	<p>Augmentation des volumes commercialisés de bois tropicaux et produits dérivés issus de sources légales et pérennes</p> <p>Élaboration de principes encadrant les marchés publics dans les pays producteurs membres de l'OIBT</p> <p>Principes encadrant les marchés publics du bois et législation formulés ou en cours d'application</p> <p>Partenariats créés entre la société civile, le secteur privé et des organismes publics</p> <p>Stages de formation au respect des lois forestières</p> <p>Chartes professionnelles du secteur privé</p>	<p>TBD</p> <p>5 pays</p> <p>5 partenariats</p> <p>5 Chartes professionnelles</p>	<p>Nombre de certificats de traçabilité, légalité, etc.</p> <p>Nombre de pays qui disposent de principes encadrant les marchés publics et d'une législation formulée ou en cours d'application</p> <p>Diffusion des principes encadrant les marchés publics dans les pays producteurs Augmentation des volumes de bois tropicaux et produits dérivés commercialisés</p> <p>Rapports d'activité et rapports finals; Protocoles d'accord fondant les partenariats</p> <p>Nombre des modules de formation Rapports sur les programmes de formation Rapports d'évaluation des participants</p> <p>Rapports sur l'application des chartes professionnelles adoptées</p>

Objectif spécifique	Produits	Indicateurs des produits	Valeur cible	Moyens de vérification
<p>c) Améliorer la capacité des populations et des petites et moyennes entreprises à mettre en œuvre et à faire la preuve que le bois produit et commercialisé provient de sources légales qui contribuent à des moyens d'existence pérennisables</p>	<p>Production accrue de bois tropicaux de provenance légale et pérenne (de forêts de collectivités)</p> <p>Activités de renforcement des capacités entreprises dans les populations.</p> <p>Production accrue de bois tropicaux de provenance légale par les PME.</p> <p>Activités de développement des capacités effectuées pour les PME.</p> <p>Augmentation du nombre des PME intervenant dans le secteur formel.</p>	<p>Valeur et volume du bois produit et commercialisé par les collectivités forestières locales</p> <p>Modules de formation pertinents élaborés et diffusés dans les collectivités forestières</p> <p>Valeur et volume du bois commercialisé par les PME</p> <p>Modules de formation pertinents élaborés et diffusés aux PME</p> <p>Augmentation du nombre des PME immatriculées</p>	<p>5 collectivités</p> <p>5 collectivités</p> <p>5 PME</p> <p>5 PME</p> <p>Pourcentage d'augmentation</p>	<p>Relevés de production et de commerce des collectivités concernées</p> <p>Certification de GDF de collectivités</p> <p>Modules de formation, rapports de formation</p> <p>Relevés de production et de commerce des PME</p> <p>Modules de formation, rapports de formation</p> <p>Liste des PME immatriculées</p>
<p>d) Améliorer la coopération internationale en matière d'application des législations forestières et de gouvernance parmi les pays membres de l'OIBT et d'autres initiatives internationales connexes</p>	<p>Activités internationales de développement de politiques.</p> <p>Initiatives de coopération régionale et internationale</p> <p>Systèmes d'échange d'informations et de gestion des connaissances opérationnels</p>	<p>Augmentation du nombre des pays membres de l'OIBT participant à des initiatives internationales et régionales visant à un plus grand respect des législations forestières et à une meilleure gouvernance</p> <p>Augmentation du nombre des pays membres de l'OIBT dans les contrôles transfrontaliers du bois</p> <p>Augmentation du nombre des pays membres de l'OIBT engagés dans des initiatives régionales et internationales de coopération</p> <p>Pratiques optimales FAO/OIBT en matière de respect des</p>	<p>TBD</p> <p>Tous les</p>	<p>Rapports des initiatives internationales et régionales</p> <p>Nombre des initiatives bilatérales en matière d'application des législations forestières</p> <p>Nombre des initiatives destinées à faciliter l'engagement des pays dans des initiatives régionales et internationales dont les AVP/FLEGT, etc.</p> <p>Liste de distribution de documents de synthèse des pratiques les meilleures</p>

Objectif spécifique	Produits	Indicateurs des produits	Valeur cible	Moyens de vérification
		<p>législations forestières et plateformes d'orientations diffusées.</p> <p>Diffusion de renseignements sur les marchés publics du bois et de la diligence requise</p>	<p>pays membres de l'OIBT</p>	<p>éditées par la FAO et l'OIBT en matière de respect des lois forestières</p> <p>Rapport sur les mesures de vigilance et rapports sur le mécanisme de diffusion</p>